

COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION



COMMISSION DE LA CEDEAO

4^{ème} REUNION DU COMITE REGIONAL D'ORGANISATION DE LA 6^{ème} FOIRE
COMMERCIALE DE LA CEDEAO

9 -13 Aout 2010

Abidjan, Côte d'ivoire

RAPPORT

I. Introduction

1. La 4ème réunion du Comité Régional d'Organisation de la 6ème édition de la Foire Commerciale de la CEDEAO s'est tenue du 9 au 13 août 2010 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

2. Etaient présents les membres du comité ci-après :

- Burkina Faso
- Côte d'Ivoire
- Ghana
- Nigeria
- Sénégal
- Manufacturer Association of Nigeria
- Réseau de l'Entreprenariat Féminin en Afrique de l'Ouest
- BED Conseil

3. Le délégué du Togo était absent.

4. La réunion a également connu la participation des représentants de la Commission de la CEDEAO. La liste des participants est jointe en annexe.

II. Cérémonie d'ouverture

5. La cérémonie d'ouverture des travaux du Comité Régional d'Organisation de la foire commerciale (CRO) a été présidée par Monsieur TANON A. Félix, Conseiller Technique du Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine (MAEIA) chargé de l'Intégration Africaine de la Côte d'Ivoire, représentant S.E Monsieur le Ministre.

6. Après avoir souhaité la bienvenue aux membres du CRO en terre ivoirienne, il a, en substance remercié une fois de plus la Conférence des Chefs d'Etat et du Gouvernement de la CEDEAO, du soutien manifeste à l'égard de son pays depuis la crise et des efforts renouvelés pour le retour de la paix en Côte d'Ivoire. Avant de déclarer ouverte la session du CRO, Il a réitéré la volonté ferme de la Côte d'Ivoire de ne ménager aucun effort pour une organisation réussie de la 6^{ème} foire commerciale de la CEDEAO.

III. Election du Bureau

7. Pour conduire les travaux, le bureau suivant a été mis en place :

Président : Burkina Faso
Rapporteurs : Sénégal et Ghana
Secrétariat : Côte d'Ivoire et Commission CEDEAO

IV. Adoption de l'ordre du jour

8. Après amendement par les membres du CRO, l'ordre du jour suivant a été adopté :

1. Communication du pays hôte
2. Résultats de la mission de la Commission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire en juillet 2010
3. Perspectives et Recommandations
4. Divers

V. Conclusion des travaux

V1 : Communication du pays hôte

9. Le Représentant de l'Etat de la Côte d'Ivoire a informé le CRO que la partie ivoirienne ne sera pas à mesure d'honorer les dates initialement prévues pour la tenue de la 6^{ème} foire commerciale. Ce report est dû au changement institutionnel survenu au pays en février 2010 ainsi qu'à la perspective de la tenue des élections présidentielles annoncées en Côte d'Ivoire pour la fin du mois d'octobre 2010.

10. Cependant, la partie ivoirienne réitère sa volonté ferme et son engagement à organiser la foire dans les meilleurs délais possibles. A cet effet, elle demande le soutien de la communauté pour l'accompagner dans la réalisation de cette mission.

V2 : Mission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire en juillet 2010

11. Une mission de la CEDEAO conduite par le Commissaire en charge du Commerce, des Douanes, de l'Industrie, des Mines et de la Libre Circulation, s'est rendue à Abidjan le 8 juillet 2010. Cette mission dont l'objet était une prise de contact avec les nouvelles autorités a permis à la Commission de la CEDEAO de s'informer de l'état d'avancement des travaux relatif à l'organisation de la Foire.

12. La mission a été reçue par le Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine de la Côte d'Ivoire. Il a au cours de cette séance sollicité et obtenu de la Commission de la CEDEAO, le report de la date d'organisation de la Foire pour le premier trimestre 2011, eu égard au changement institutionnel intervenu et aux réalités objectives liées aux prochaines échéances électorales. Il a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement de la Côte d'Ivoire pour l'organisation de la foire.

V3 : Perspectives et Recommandations

13. La partie ivoirienne a informé le CRO, que pour assurer une meilleure coordination de l'organisation de la foire, l'interlocuteur de la Commission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire est désormais le Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine. A cet effet, les nouvelles dispositions pratiques et fonctionnelles seront communiquées à la Commission de la CEDEAO et au CRO par le Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine.

14. Le CRO, en outre, a été informé par la partie ivoirienne du nouveau site de la 6^{ème} foire commerciale qui aura lieu à l'Esplanade de l'Hôtel Ivoire, contrairement au palais de la culture, initialement prévu.

15. Le CRO recommande fortement à la partie ivoirienne, afin d'éviter tout autre retard supplémentaire, de prendre des mesures idoines en vue de capitaliser les acquis et de veiller au respect du nouveau chronogramme qui sera établi.

16. Le CRO, pour l'organisation pratique et diligente de la foire et tout en tenant compte d'autres manifestations commerciales dans la sous région, recommande en outre:

- de tenir la 6^{ème} foire commerciale de la CEDEAO du 25 Mars au 3 Avril 2011 ;
- de saisir l'opportunité du 3^{ème} forum des affaires de la CEDEAO pour faire le lancement officiel de la 6^{ème} foire au 1^{er} Octobre 2010 ;
- de faire la promotion de la 6^{ème} foire commerciale dans les Etats membres durant la 2^{ème} quinzaine du mois d'octobre 2010 ;
- de communiquer dans les meilleurs délais aux différentes parties prenantes les informations pratiques relatives aux conditions de participation à la 6^{ème} foire ;
- d'informer les Etats membres par un courrier officiel de la Commission de la CEDEAO, du changement des dates survenues pour l'organisation de la 6^{ème} foire commerciale de la CEDEAO et à d'inviter par la même occasion les Etats membres à réactiver les comités nationaux d'organisation.

V.4 Divers

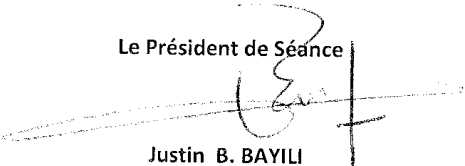
17. Le CRO demande à la Commission de la CEDEAO de prendre des dispositions nécessaires pour tenir sa prochaine réunion en marge du 3^{ème} forum des affaires de la CEDEAO qui a lieu en fin septembre 2010 à Abidjan.

18. Le délégué du Ghana a informé les membres du CRO de la tenue de la Foire Internationale d'Accra du 25 février au 9 mars 2011. A cet effet, il a invité les pays présents à y prendre part.

Le CRO adresse une motion de remerciement aux Autorités Ivoiriennes à travers le Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine pour les facilités accordées aux différentes délégations en vue de la bonne tenue de sa 4^{ème} réunion.

Fait à Abidjan, le 12 août 2010

Le Président de Séance


Justin B. BAYILI